



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure
fédérative :

Montpellier Environnement Biodiversité

Sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de Montpellier 2

Partenaires :

Université de Montpellier 1

Université de Montpellier 3, SupAgro, EPHE, CNRS, INRA,
IRD, CIRAD, IFREMER



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Montpellier Environnement Biodiversité

Sous tutelle des établissements et organismes

Université de Montpellier 2

Partenaires :

Université de Montpellier 1

Université de Montpellier 3, SupAgro, EPHE, CNRS, INRA,
IRD, CIRAD, IFREMER

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : Montpellier Environnement Biodiversité

Label demandé : Fédération de recherche

N° si renouvellement : ex FR 119

Nom du directeur : M. Serge MORAND , co-directrice Mme Marie-Laure NAVAS

Membres du comité d'experts

Président :

M. Patrick PRUNET, Université de Rennes

Experts :

M. Philippe BENAS, Université Paris 5

Mme Marie-Laure LAMELOISE, AgroParisTech

M. Patrice LEROUGE, Université de Rouen

M. Jacques MAGDALOU, Université de Nancy 1

M. François-Xavier MAQUART, Reims

M. Joël MAZURIER, Université de Lille 1

M. Guerrino MENEGUZZI, Université de Nice-Sophia Antipolis

Représentants présents lors de la visite

Délégués scientifiques représentant de l'AERES :

M.M. Bernard DASTUGUE et Marc LALANDE



Représentant(s) des établissements et organismes de tutelle :

M. Philippe AUGÉ, Université Montpellier 1

M. Jacques MERCIER, Université Montpellier 1

M. Christian PERIGAUD, Université Montpellier 2

M. Jean BENKHELIL, Université de Perpignan

M. Emmanuel ETHIS, Université d'Avignon

M. Jacques MAILLET, Montpellier SupAgro

M. Jean-Michel VERDIER, EPHE

Mme Viviane LEBOURCQ, INSERM

Mme Ghislaine GIBELLO, CNRS

M. Philippe VISSAC, INRA

M. Yves DUVAL, IRD

M. Emmanuel CAMUS, CIRAD

M. Philippe VENDEVILLE, IFREMER



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée le mercredi 17 mars de 13h30 à 18h dans les locaux de la Faculté des Sciences de Montpellier. Elle a été précédée le mercredi 17 mars au matin par une présentation générale de la structuration actuelle et des projets des universités de Montpellier 1 et 2, suivie d'une discussion avec les représentants des tutelles.

L'évaluation proprement dite de la structure fédérative s'est poursuivie par une présentation du contexte scientifique dans lequel elle s'est constituée, du bilan de l'IFR 119, puis d'une présentation de l'évolution en SFR pour la période 2011-2014. Ces présentations générales ont été suivies des présentations de certaines des plates-formes de cette SFR (Génomique pour la biodiversité, analyse chimique en écologie) et enfin d'une présentation de la contribution des sciences sociales aux projets de la SFR. Les présentations dans leur ensemble ont été claires et synthétiques, permettant ainsi aux experts d'avoir les informations complémentaires qui n'étaient pas présentées dans le rapport écrit. L'évaluation s'est poursuivie avec un entretien en tête à tête avec les directeurs des unités de la SFR, puis avec l'équipe de direction. Cette visite sur site a donc permis d'avoir une vision globale et complète de la fédération de recherche. Le comité a ensuite pu délibérer à huis clos pour la rédaction de son rapport.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'IFR 119 s'est constituée en 2002 et a été renouvelé sous son appellation actuelle en 2007. Constitué à l'origine à l'initiative de grands laboratoires académiques de recherche en biologie évolutive et en écologie (ISEM, CEFE), cet IFR s'est élargi à l'ensemble de l'activité du site montpelliérain en biodiversité et en environnement. En 2010, l'IFR 119 comprend 17 unités de recherche et le projet de SFR proposé recouvre à peu près le même périmètre d'unités. L'ensemble de ces forces de recherche correspond à un total de 917 ETP. L'ensemble du dispositif est placé sous la tutelle de UM2 en partenariat avec 9 autres organismes d'enseignement supérieur ou de recherche.

- Localisation géographique des chercheurs :

Les unités constituant le projet de SFR sont localisées sur le site de Montpellier autour des campus des 3 universités et des grands instituts de recherche.

- Domaines d'activité :

Les domaines d'activité de cette SFR concernent l'environnement et la biodiversité appliqués à une large variété d'organismes (végétaux, animaux et microorganismes). L'ensemble du dispositif vise à renforcer la compréhension des mécanismes évolutifs et écologiques qui modulent la biodiversité et à fournir une base conceptuelle nécessaire à la mise en place d'actions de gestion de la biodiversité dans les domaines de l'agronomie et de l'environnement. La structure fédérative appuie son action dans ces domaines sur plusieurs plateaux techniques sur lesquels s'adossent des recherches allant du gène à l'écosystème.

- Equipe de Direction :

L'équipe de direction de la SFR MBE comprend un Directeur (S. Morand, CNRS) assisté d'une co-directrice (M.L. Navas, SupAgro). Cette équipe est responsable de la gestion de la structure. Cette organisation conforte la stratégie de la SFR d'intégrer pleinement l'agronomie dans son domaine d'activité. Cette direction s'appuie sur un conseil constitué des directeurs des unités constitutives de la SFR : ce conseil est l'organe de décision de la structure. Un conseil d'appui stratégique constitué de personnalités extérieures à la SFR aide à définir les grandes orientations. Le



conseil se réunit tous les 2 mois et une fois par an avec le conseil d'appui stratégique. Une convention de fonctionnement est établie entre les unités.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

L'impression générale du comité d'experts sur le projet de SFR Montpellier Biodiversité Environnement est tout à fait positive. Le présent projet de SFR fait suite à l'IFR 119 créé en 2002 et renouvelé en 2007, et aux efforts de structuration faits dans ce secteur qui ont vu l'intégration progressive au cours du dernier quadriennal de l'IFR 124 (ECOSYSEM terrestres) et de l'IFR 129 (« Armand Sabatier », écosystèmes marins) à l'IFR 119 pour aboutir aujourd'hui à une structure unique et opérationnelle regroupant unités et dispositifs expérimentaux. Cette évolution illustre bien la dynamique d'une communauté qui s'est développée sur Montpellier dans le domaine de la biodiversité, de l'environnement et de l'agronomie. Le projet de SFR qui a été proposé conforte cette communauté qui a une très bonne lisibilité aux niveaux national et international.

Ce projet de SFR s'appuie sur une animation réelle et dynamique développée dans le cadre de l'IFR 119. Les plates-formes soutenues par la SFR ont un fonctionnement très pragmatique (leur personnel est issu des unités qui hébergent les plateaux techniques) qui apporte un soutien fort aux projets des unités. Cet IFR bénéficie aussi d'une équipe de direction solide qui est soutenue par les directeurs d'unité. La visite sur site a largement renforcé l'image positive donnée par la lecture du document écrit. Elle fait apparaître cette SFR comme une structure très convaincante qui a un rôle fort à jouer dans la structuration du site de Montpellier à la fois dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur.

- Points forts et opportunités :

- Effort de structuration autour d'une thématique fédératrice pour les unités et identification d'une communauté scientifique forte.
- Développement d'approches pluridisciplinaires (secteur SHS et agronomie).
- Existence de véritables plates-formes collectives qui répondent aux besoins des utilisateurs, offre des prestations solides, efficaces et appréciées.
- Présence d'une véritable vision prospective en terme d'écologie fonctionnelle et évolutive.
- Equipe de direction crédible et fortement soutenue par les directeurs d'unité.

- Points faibles et risques :

Il serait judicieux qu'une véritable démarche assurance qualité soit mise en place au niveau des plates-formes, ce qui ne peut que renforcer les performances de ces plateaux.

- Recommandations :

L'analyse des projets de structures de recherche fédérative sur Montpellier illustre bien l'évolution à laquelle sont confrontées en Région les unités de recherche. Dans ce contexte, les SFR auront un rôle encore plus important dans la mise en place d'une structuration locale du tissu de recherche et la mise en place de réseaux reconnus. Le rôle des SFR et de leurs directeurs seront donc encore plus importants pour négocier auprès des différentes tutelles mais aussi des instances locales ou régionales les budgets nécessaires au fonctionnement de ces SFR. Les directeurs d'unité et de la SFR MBE doivent en être bien conscients s'ils veulent maintenir la dynamique mise en place depuis presque 10 ans.



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La présentation de l'activité de l'IFR 119 (MEB) montre très clairement qu'elle s'inscrit au sein d'une communauté forte et active qui se reconnaît et cherche à se renforcer par la biais d'un projet porté collectivement. Initiée par 2 grands laboratoires de recherche académique (l'ISEM et le CEFE), cette réflexion collective autour de la biodiversité a su regrouper autour d'elle l'ensemble des forces locales sur les questions environnementales et agronomiques permettant ainsi à l'IFR de renforcer son implication à la fois dans l'analyse des mécanismes, du gène à l'écosystème, mais aussi de s'impliquer dans les questions de développement durable. Ainsi, la recherche d'une légitimité locale autour de cette dynamique scientifique constitue le principal moteur de cette structure fédérative. La force de cette dynamique apparaît clairement dans les évolutions pluridisciplinaires qui ont été développées ces dernières années : ouverture vers le secteur SHS qui est un challenge bien vécu et déjà abouti, ouverture vers le domaine de l'agro-alimentaire, ouverture vers l'écologie chimique. En fait, il apparaît que la culture pluridisciplinaire, déjà présente entre les scientifiques au sein des unités, a constitué un ferment très favorable à un dialogue pluridisciplinaire entre structures de recherche qui a abouti au projet actuel de SFR.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

L'animation scientifique réalisée dans le cadre de l'IFR 119 a été jugée réelle et de qualité : plus de 50 séminaires par an, des journées scientifiques de l'IFR organisées chaque année, des journées de formation et de sensibilisation à des techniques nouvelles portées par les plates-formes, le développement d'un séminaire d'Ecologie et d'Evolution de Montpellier. En plus de cette animation, l'IFR a aussi permis l'attribution par le CNRS de bourses de thèse inter-unités sur des thèmes d'intérêt pour la SFR.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Les plates-formes mises en place au sein de cet IFR sont tout à fait pertinentes et en cohérence avec le projet de la structure. Celles-ci couvrent des domaines très différents (analyse chimique, génomique mais aussi dispositif d'expérimentation en milieu aquatique, expérimentation en écologie terrestre). Ces structures sont de qualité et constituent un soutien indispensable pour les programmes de recherche des unités de l'IFR : dans ce contexte, le développement d'une démarche d'assurance-qualité avec une plus grande clarté dans les coûts de fonctionnement des plateaux ne pourrait que renforcer la qualité du travail réalisé sur ces plates-formes. Compte tenu de l'importance de ce travail, ceci impliquera le recrutement d'un ingénieur dont la mission sera strictement dédiée à cette tâche. On peut concevoir qu'un tel ingénieur puisse aussi s'impliquer dans le développement d'une telle démarche AQ auprès de plusieurs structures fédératives.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

La mutualisation au sein de l'IFR est tout à fait réelle et est gérée de manière pragmatique. Cela se concrétise par une contribution volontaire des unités au budget de l'IFR à hauteur de 2% des crédits récurrents de l'unité, par la mise à disposition des plates-formes de personnel par les unités, par la participation des unités aux coûts d'entretien des appareils des plateaux. Cette mise en commun de moyens apparaît comme adaptée aux demandes des unités et évolutive.

- Valorisation des résultats de la recherche :

Parmi les retombées socio-économique des activités de cet IFR, on peut signaler la valorisation des collections de ressources biologiques. D'autre part, il faut souligner l'implication significative de cet IFR dans la formation aussi bien au niveau master et école doctorale qu'au niveau de la formation continue.



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Au final, le projet de SFR, issue d'une structuration cohérente et scientifiquement solide apparaît très bien délimité dans le paysage de la recherche sur Montpellier. Le périmètre de cette structure est clair et non-recouvrant par rapport aux autres structures fédératives de Montpellier. La mise en place d'un dialogue régulier entre ces différentes structures fédératives ne pourra que renforcer la cohérence globale du site de Montpellier et la performance scientifique et l'efficacité de chaque structure fédérative.

La Présidente

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Cabinet de la Présidence

Tél. +33(0) 467 143 015
Fax +33(0) 467 144 808
presidence@univ-montp2.fr
www.univ-montp2.fr

Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5
France

Affaire suivie par :
Christian Périgaud
vpcs@univ-montp2.fr

Monsieur le Directeur,

Je souhaite remercier le comité d'expertise pour l'évaluation de la structure fédérative (SFR) "**Montpellier Environnement Biodiversité (MEB)**" pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite.

Le rapport d'évaluation établi par le comité AERES ne soulève aucune remarque de portée générale. L'ensemble des partenaires constituant la SFR adhère aux conclusions qui ont résulté de l'évaluation et perçoit le contenu du rapport avec satisfaction dans la mesure où celui-ci met bien en valeur les résultats obtenus, dont un rôle structurant et fédérateur pour l'ensemble des acteurs montpelliérains et régionaux du domaine, indépendamment de leur rattachement institutionnel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Danièle HÉRIN
Présidente de l'université Montpellier 2



1809-2009
Bicentenaire de l'UM2